



Bulletin Officiel

N°7240 Vendredi 15 novembre 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

AVIS AUX CLIENTS DE LA SOCIETE BEST INVEST INTERMEDIAIRE EN BOURSE

2

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

3

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 11/11/2024)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2024

- BTK SICAV
- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

ANNEXE III

EATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- SOCIETE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUE -SO PRO PHA-
- FCPR TDF II

AVIS DES SOCIÉTÉS

**Avis aux Clients
de la société BEST INVEST
Intermédiaire en bourse**

La Société BEST INVEST, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance de ses clients qu'après information du Conseil du Marché Financier, elle a décidé la cessation de son activité d'intermédiation en bourse à la date du **31 décembre 2024**.

Tout client est invité à se présenter, au siège social de la société sis 45, Avenue du Japon, Immeuble Millenium, Bloc A 2^{ème} étage- 1073 Montplaisir afin de donner ses instructions concernant le sort de ses comptes (espèces et titres) ouverts sur les livres de la société et ce, **au plus tard le 25 décembre 2024**.

2024 - AS - 1246

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	122,893	122,913
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	171,777	171,809
3	UNION FINANCIERESALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	133,909	141,528	141,553
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	154,227	154,255
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	146,796	146,822
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	151,568	151,598
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	139,999	140,021
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	56,965	56,974
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	41,897	41,905
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	134,030	142,451	142,478
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	124,843	124,867
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	124,472	124,495
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,946	21,950
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	152,397	152,429
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	146,208	146,228
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,936	13,938
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	211,301	211,340
18	FCP SALAMEIT PLUS *	AFC	02/01/07	13,198	En liquidation	En liquidation
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	119,283	119,303
20	ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	116,840	124,218	124,235
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	17,281	17,284
22	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	109,756	109,779
23	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	104,887	104,887
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,323	2,326
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	75,573	75,588
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	157,380	157,466
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	115,259	115,273
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	130,881	130,901
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	166,520	166,569
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	623,058	623,242
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	133,544	133,679
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	203,413	204,092
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	115,511	115,273
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	160,876	160,835
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	190,991	191,095
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	174,698	174,829
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	28,639	28,648
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	107,059	107,173
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,185	1,185
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,224	1,224
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 678,584	2 678,127
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	249,706	248,485
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,505	3,498
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	3,095	3,091
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	49,458	50,352
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,489	1,500
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,357	1,354
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,378	1,372
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	18,239	18,243
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	13,112	13,140
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	18,500	18,546
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 693,005	5 712,120
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	103,736	103,818
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,419	1,422

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	113,439	113,457	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	101,300	101,316	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	108,959	108,980	
58 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	106,294	106,308	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	107,197	107,218	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	111,936	111,954	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	107,694	107,713	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	104,709	104,728	
63 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	108,936	108,954	
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	109,303	109,323	
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	107,337	107,355	
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	107,260	107,280	
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	105,901	105,921	
68 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	109,643	109,662	
69 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	105,568	105,586	
70 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	102,451	102,463	
71 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	109,702	109,719	
72 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	105,103	105,122	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
73 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	114,768	114,786	
74 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	106,951	106,971	
75 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	112,061	112,079	
76 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	107,530	107,552	
77 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 075,157	1 075,339	
78 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 674,594	10 676,922	
79 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	104,863	104,887	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
80 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	110,404	110,552	
81 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	106,605	106,759	
SICAV MIXTES								
82 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	64,339	64,527	
83 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	119,574	119,546	
84 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,898	17,889	
85 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	347,140	346,794	
86 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 458,838	2 450,297	
87 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	69,435	69,468	
88 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	55,354	55,388	
89 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	109,139	109,133	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	11,061	11,063	
91 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	17,801	17,763	
92 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	19,333	19,388	
93 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	16,774	16,789	
94 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	104,815	104,832	
95 FCP AL IMITIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	90,046	90,317	
96 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	93,537	93,794	
97 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	112,994	113,007	
98 UBCEI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	105,273	105,361	
99 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	12,234	12,200	
100 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	104,563	104,458	
101 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	84,184	84,192	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	99,024	98,849	
103 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	127,657	127,644	
104 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	160,918	161,362	
105 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	162,084	161,259	
106 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	221,803	221,872	
107 MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	203,538	203,659	
108 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	198,956	198,991	
109 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	30,163	30,195	
110 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 501,100	11 500,101	
111 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	105,534	105,213	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	5 594,398	5 610,573	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	11,522	11,521	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	178,744	178,050	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	12 384,143	12 428,440	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	11 227,488	11 210,677	
118 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 790,168	10 801,653	
119 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	11 325,550	11 321,783	
120 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 840,957	10 855,456	
121 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	11,179	11,192	
122 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	112,351	112,161	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	128,656	128,793	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 114,363	1 110,863	
OPCVM en liquidation anticipée								
* Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE								

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société «Générale Industrielle de Filtration -GIF- », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
27.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
30.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nourira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29. ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
44. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45. Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211

66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
83.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
84.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
85.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
88.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
89.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
90.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
91.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
92.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
93.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
94.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
95.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
96.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
97. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
98.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
99. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
100.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
101.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
102.TAYSIR MICROFINANCE	2, Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903

103.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
104.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
105. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
106. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
107.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
108.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 11/11/2024

24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

DERNIERE MISE A JOUR : 11/11/2024

54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
59	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis

81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Compartiment TITAN SEED FUND I – Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
8	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
9	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

BTK SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société BTK SICAV pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société BTK SICAV, comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société BTK SICAV arrêtés au 30 septembre 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de

ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société BTK SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

BTK SICAV a souscrit un certificat de dépôts de plus d'un an et « CDP 3 ans-23/11/2024 9.30% » et ce, contrairement aux dispositions de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit que les valeurs mobilières négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie sont des titres de créance à court terme.

Tunis, le 30 octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes :

LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C

Selma LANGAR

BILAN
Arrêté au 30/09/2024
(Unité : En Dinars)

Notes	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023	
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3.1	33 187 003,074	18 470 688,592	23 198 930,849
a - Actions et Valeurs assimilées		1 025 703,428	0,000	0,000
b - Obligations et Valeurs assimilées		32 161 299,646	18 470 688,592	23 198 930,849
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3.3	21 712 094,123	14 272 854,892	14 981 761,047
a - Placements monétaires		21 518 242,062	9 072 518,232	14 466 661,410
b - Disponibilités		193 852,061	5 200 336,660	515 099,637
AC 3 - Créances d'exploitation		52,360	131,110	131,110
Autres débiteurs		52,360	131,110	131,110
TOTAL ACTIF		54 899 149,557	32 743 674,594	38 180 823,006
<u>PASSIF</u>				
PA1- OPERATEURS CREDITEURS	3.5	2 779,917	42 945,070	52 050,555
PA2- AUTRES CREDITEURS	3.5	43 103,846	25 834,641	33 172,243
DIVERS				
TOTAL PASSIF		45 883,763	68 779,711	85 222,798
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3.7	46 397 501,419	29 557 445,560	35 061 484,350
CP2- SOMMES CAPITALISABLES	3.8	8 455 764,375	3 117 449,323	3 034 115,858
Sommes capitalisables des exercices antérieurs*		5 705 069,135	1 662 414,410	768 686,268
Sommes capitalisables de la période		2 750 695,240	1 455 034,913	2 265 429,590
ACTIF NET		54 853 265,794	32 674 894,883	38 095 600,208
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		54 899 149,557	32 743 674,594	38 180 823,006

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

ETAT DE RESULTAT
De la période du 01 juillet au 30 septembre 2024

(Unité : en Dinars)

	Notes	01/07/2024 30/09/2024	01/01/2024 30/09/2024	01/07/2023 30/09/2023	01/01/2023 30/09/2023	01/01/2023 31/12/2023
PR1- Revenu du portefeuille-titres	3.2	591 523,753	1 588 179,044	313 101,509	869 596,106	1 234 757,248
a. Dividendes		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		591 523,753	1 588 179,044	313 101,509	869 596,106	1 234 757,248
PR2- Revenus des placements monétaires	3.4	478 792,224	1 176 045,498	206 718,026	478 478,606	744 971,840
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 070 315,977	2 764 224,542	519 819,535	1 348 074,712	1 979 729,088
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-129 867,374	-250 697,833	-41 074,862	-107 713,000	-156 993,495
REVENU NET DES PLACEMENTS		940 448,603	2 513 526,709	478 744,673	1 240 361,712	1 822 735,593
PR3- Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
CH3- Autres charges	3.6	-22 062,857	-59 894,797	-17 093,207	-42 269,281	-59 890,602
RESULTAT D'EXPLOITATION		918 385,746	2 453 631,912	461 651,466	1 198 092,431	1 762 844,991
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation	3.8	215 731,794	297 063,328	189 447,884	256 942,482	502 584,599
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE (*)		1 134 117,540	2 750 695,240	651 099,350	1 455 034,913	2 265 429,590
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-215 731,794	-297 063,328	-189 447,884	-256 942,482	-502 584,599
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		12 323,868	14 570,355	6,110	6,176	12,287
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		9 795,197	9 795,197	-0,650	-0,650	-0,650
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	0,000	-52,076	-52,076
RESULTAT NET DE LA PERIODE		940 504,811	2 477 997,464	461 656,926	1 198 045,881	1 762 804,552

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
De la période du 01 juillet au 30 septembre 2024

(Unité : en Dinars)

	01/07/2024 30/09/2024	01/01/2024 30/09/2024	01/07/2023 30/09/2023	01/01/2023 30/09/2023	01/01/2023 31/12/2023
<u>AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a. Résultat d'exploitation	918 385,746	2 453 631,912	461 651,466	1 198 092,431	1 762 844,991
b. Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	12 323,868	14 570,355	6,110	6,176	12,287
c. Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	9 795,197	9 795,197	-0,650	-0,650	-0,650
d. Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	-52,076	-52,076
<u>AN2- Distributions de dividendes (*)</u>	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>					
	6 076 572,998	14 279 668,122	5 048 023,217	10 082 435,859	14 938 382,513
a. Souscriptions	11 103 706,111	37 956 188,986	13 489 547,803	26 522 828,562	35 830 620,080
- Capital	9 822 121,796	34 165 745,424	12 302 051,904	24 455 288,664	32 809 762,476
- Régularisation des sommes non distribuables	-317 630,571	-1 108 256,007	-41,354	-30,159	-48,940
- Régularisation des sommes distribuables	1 599 214,886	4 898 699,569	1 187 537,253	2 067 570,057	3 020 906,544
b. Rachats	-5 027 133,113	-23 676 520,864	-8 441 524,586	-16 440 392,703	-20 892 237,567
- Capital	-4 428 424,206	-21 297 236,404	-7 702 177,896	-15 152 981,688	-19 142 629,884
- Régularisation des sommes non distribuables	142 764,957	690 619,364	30,040	23,010	27,994
- Régularisation des sommes distribuables	-741 473,864	-3 069 903,824	-739 376,730	-1 287 434,025	-1 749 635,677
VARIATION DE L'ACTIF NET	7 017 077,809	16 757 665,586	5 509 680,143	11 280 481,740	16 701 187,065
<u>AN4- Actif net</u>					
En début de période	47 836 187,985	38 095 600,208	27 165 214,740	21 394 413,143	21 394 413,143
En fin de période	54 853 265,794	54 853 265,794	32 674 894,883	32 674 894,720	38 095 600,208
<u>AN5- Nombre d'actions</u>					
En début de période	393 249	324 144	238 482	193 548,000	193 548
En fin de période	443 114	443 114	282 436	282 436	324 144
VALEUR LIQUIDATIVE	123,790	123,790	115,690	115,690	117,527
<u>AN6- Taux de rendement annualisé</u>					
	7,02%	7,12%	6,20%	6,23%	6,34%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30 Septembre 2024
(Unité en Dinars Tunisiens)

1- CREATION ET ACTIVITE

« BTK SICAV » initialement dénommée « Univers Obligations SICAV » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire créée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM de capitalisation régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000. BTK SICAV, a obtenu l'agrément du CMF n°01-2022 du 24 février 2022 pour le changement de sa dénomination ».

Suivant procès-verbal, enregistré en date du 31 mars 2022 à la Recette des Finances –Rue Ghandi–Tunis et dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 24 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire de « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV », tenue en date du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination sociale de la SICAV de « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » en « BTK SICAV » et de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société « BTK Conseil ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

2- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/09/2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société BTK SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société BTK SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET2032 ».

2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.4. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à **11 653 252,000** dinars contre **18 470 688,592** dinars au 30/09/2023 et se détaille ainsi :

Obligations de sociétés

Code ISIN	Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'Actif Net
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	66 200,000	66 600,000	0,121
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	66 200,000	66 600,000	0,121
TN0003600509	ATB 2007/1 C D TMM+2%	8000	256 000,000	263 225,600	0,480
TN0003600582	ATB SUB 2009 B LB2 TF	10000	333 000,000	338 768,000	0,618
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2 TF	5000	500 000,000	534 608,000	0,975
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2 TF	9000	900 000,000	962 294,400	1,754
TN0001300623	BTE 2011 09022032 6.25	5000	200 000,000	206 420,000	0,376
TN0001300623	BTE 2011 09022032 6.25	5000	200 000,000	206 420,000	0,376
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1 TF 10.55%	5000	400 000,000	409 988,000	0,747
TNL7VQZVHR54	HL 2023-01 TF	10000	800 000,000	835 440,000	1,523
TN0002601045	STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	10000	66 200,000	67 680,000	0,123
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF 10.55%	5000	400 000,000	414 520,000	0,756
TNCYYRNQ4UA6	ENDA TAMWEEL 2024-1	20000	2 000 000,000	2 032 672,000	3,706
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 TF 10.70%	10000	1 000 000,000	1 062 448,000	1,937
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-2 TF 10.5%	5000	500 000,000	501 612,000	0,914
TNIKWGWIVBC	E O ATL 2024-1	10000	1 000 000,000	1 030 984,000	1,880
TNAQSF8ZD1W1	HL 2024-1 CA TF	10000	1 000 000,000	1 037 056,000	1,891
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	5000	500 000,000	537 200,000	0,979
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	5000	500 000,000	536 904,000	0,979
TNWYE1PN6WF5	EO ATL 2023-2	5000	500 000,000	541 812,000	0,988
	Total		11 187 600,000	11 653 252,000	21,244

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

Code ISIN	Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2024	% de l'Actif Net
TNYZO6UGUZ33	EMP NAT 2021 T3 CB TF	50000	5 000 000,000	5 306 800,000	9,675
TN5QHYZ8T348	EMP NAT 2021 T3 CB TV	20000	2 000 000,000	2 146 848,000	3,914
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT 2022 T2 CB TF	35000	3 500 000,000	3 575 320,000	6,518
TN6DQ00JBLT7	EMP NAT 2023 T1 CB TV	5000	500 000,000	524 140,00	0,956
TNCR2TMAK1K8	EMP NAT 2023 T2 CB TF	350	34 650,000	35 695,484	0,065
TNBSXXEKBFR8	EMP NAT 2023 T4 CC TF	20000	2 000 000,000	2 130 064,000	3,883
TNMCPXLL1EE2	EMP NAT 2023 T4 CB TV	20000	2 000 000,000	2 127 184,000	3,878
TN85T11TIY25	EMP NAT 2024 T1 CC TV	20000	2 000 000,000	2 099 408,000	3,827
TNPDPDY2398	EMP NAT 2024 T3 CC TF	5000	500 000,000	501 964,000	0,915
TN5WI26K4ER0	EMP NAT 2024 T2 CC TF	20000	2 000 000,000	2 060 624,000	3,757
	Total		19 534 650,000	20 508 047,484	37,387

Portefeuille Titres

Code ISIN	Titre des OPCVM	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2024	% de l'Actif Net
TNOVYWALSB95	FCP AFC AMANETT	4 700	501 522,600	510 678,500	0,931
TN2Z940GC8H0	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	4 964	509 628,670	515 024,928	0,939
	Total		1 011 151,270	1 025 703,428	1,870

Les entrées en portefeuille-titres du 01/07/2024 au 30/09/2024

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
Titres des OPCVM		15 971,000	1 649 681,204
ACHAT 4917 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	09/07/2024	4 917	499 950,726
ACHAT 1940 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	02/09/2024	1 940	199 911,180
ACHAT 1850 FCP AFC AMANETT	02/09/2024	1 850	199 949,850
ACHAT 2424 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	04/09/2024	2 424	249 907,128
ACHAT 4840 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	12/09/2024	4 840	499 962,320
Obligations des Sociétés		5 000	500 000,000
ACHAT 5000 E O TLF 2024-2	28/08/2024	5 000,000	500 000,000
Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		5 000	500 000,000
ACHAT 5000 EMP NAT 2024 T3 CC TF	13/09/2024	5 000,000	500 000,000
TOTAL			2 649 681,204

Les sorties du portefeuille-titres du 01/07/2024 au 30/09/2024

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Prix de cession /remboursement	Plus ou moins-values réalisées
Obligations des sociétés		232 710,650	232 700,000	-10,650
REMBOURSEMENT 5000 UIB 2009/1	17/07/2024	33 110,650	33 100,000	-10,650
REMBOURSEMENT 10000 SUB AMEN BANK 2010 TV	31/08/2024	66 700,000	66 700,000	-
REMBOURSEMENT 10000 SUB AMEN BANK 2010 TV	31/08/2024	66 700,000	66 700,000	-
REMBOURSEMENT 5000 AB SUB 2009/A TF	30/09/2024	33 100,000	33 100,000	-
REMBOURSEMENT 5000 AB SUB 2009/B TV	30/09/2024	33 100,000	33 100,000	-
Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		-	-	-
Titre des OPCVM		940 102,684	949 908,531	9 805,847
VENTE 1929 FCP LEPTUS OBLIGATAIRE	27/09/2024	198 040,633	199 989,075	1 948,442
VENTE 7228 FCP LEPTUS OBLIGATAIRE	30/09/2024	742 062,051	749 919,456	7 857,405
TOTAL		1 172 813,334	1 182 608,531	9,795,197

3.2. Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **591 523,753** dinars pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2024 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	du 01/07/2024 au 30/09/2024	du 01/01/2024 au 30/09/2024	du 01/07/2023 au 30/09/2023	du 01/01/2023 au 30/09/2023	du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des obligations					
- Intérêts	591 523,753	1 588 179,044	305 463,398	861 957,995	1 225 571,860
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier					
- Intérêts			7 638,11	7 638,111	9 185,388
TOTAL	591 523,753	1 588 179,044	313 101,509	869 596,106	1 234 757,248

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités :

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 30/09/2024 à **21 518 242,061** dinars et se détaillent comme suit :

➤ Les placements monétaires :

Code ISIN	Désignation du titre	Emetteur	Taux	Cout d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% de L'Actif Net
	Certificats de dépôt			13 400 850,175	13 488 908,728	24,591
TNRTMPY5XJP8	CDP BTL 10J-03/10/2024	BTL	8,990	998 007,199	999 601,440	1,822
TNURH5H1F577	CDP BNA 10J-04/10/2024	BNA	8,990	2 495 017,997	2 498 505,399	4,555
TN8AQSHXGNZ7	CDP BTE 10J-10/10/2024	BTE	8,990	3 992 028,795	3 992 825,916	7,279
TN568ZQ5N435	CDP BTK LEASING 20J-09/10/2024	BTK Leasing	8,990	498 012,150	499 204,860	0,910
TNSTB88ATLA6	CDP BTK LEASING 360 J 06/02/25	BTK Leasing	10,230	925 755,239	973 601,863	1,775
TNL8HXGPOQG7	CDP BTL 10J-10/10/2024	BTL	8,990	3 992 028,795	3 992 825,916	7,279
TN0CY416OP13	CDP AIL 3 ANS Taux 9.3%	AIL	9,300	500 000,000	532 343,334	0,970
	Créances sur opérations de pension livrées			8 000 000,000	8 029 333,333	14,638
	PENS LIVREE BTL 0.5MD 9.6%	BTL	9,600	500 000,000	508 533,333	0,927
	PENS LIVREE BTL 105 JS	BTL	9,600	500 000,000	500 133,333	0,912
	PENS LIVREE BTL 117JS 20/01/25	BTL	9,600	2 000 000,000	2 003 200,000	3,652
	PENS LIVREE BTL 62 JS 9.6%	BTL	9,600	500 000,000	507 466,667	0,925
	PENS LIVREE BTL 63 JS	BTL	9,600	2 500 000,000	2 500 666,667	4,559
	PENS LIVREE BTL 89 JS 04/11/24	BTL	9,600	500 000,000	507 333,333	0,925
	PENS LIVREE BTL125 JS 29/01/25	BTL	9,600	1 500 000,000	1 502 000,000	2,738
	Total des placements monétaires			21 400 850,175	21 518 242,061	39,229

➤ Les disponibilités :

Disponibilités	30/09/2024	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	191 256,467	0,349
Intérêts courus sur comptes bancaires	2 595,594	0,005
Total des disponibilités	193 852,061	0,353

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt durant la période du 01/07/2024 au 30/09/2024 s'élèvent à **478 792,224** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/07/2024 au 30/09/2024	du 01/01/2024 au 30/09/2024	du 01/07/2023 au 30/09/2023	du 01/01/2023 au 30/09/2023	du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du compte de dépôt	2 113,642	10 246,060	4 752,575	11 477,612	17 575,981
Revenus des Certificats de Dépôt	51 396,810	276 228,805	164 671,204	391 133,815	600 248,591
Revenus des Placements à terme	425 281,772	889 570,633	37 294,247	75 867,179	115 936,000
TOTAL	478 792,224	1 176 045,498	206 718,026	478 478,606	744 971,840

3.5. Notes sur le passif :

Le total des passifs exigibles s'élève au 30/09/2024 à **45 883,763** dinars et se détaille ainsi :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Opérateurs Créditeurs	2 779,917	42 945,070	52 050,555
Gestionnaire	0,011	40 175,010	48 380,643
Dépositaire	2 779,906	2 770,060	3 669,912
Autres Créditeurs Divers	43 103,846	25 834,641	33 172,243
Commissaire aux comptes	12 077,007	12 289,581	15 803,239
Etat Impôts et Taxes	13 781,858	453,309	566,050
Conseil du Marché Financier	4 520,937	2 614,988	3 235,123
Contribution Sociale de Solidarité	307,089	140,941	399,921
Publications diverses	2 944,209	863,076	3 695,164
Dividendes à payer	9 472,746	9 472,746	9 472,746
TOTAL	45 883,763	68 779,711	85 222,798

3.6. Notes sur les charges :

Nature des charges	du 01/07/2024 au 30/09/2024	du 01/01/2023 au 30/09/2023	du 01/07/2023 au 30/09/2023	du 01/01/2023 au 30/09/2023	du 01/01/2023 au 31/12/2023
Charges de gestion des placements	129 867,374	250 697,833	41 074,862	107 713,000	156 993,495
Commission de gestion	128 967,522	248 017,839	40 175,010	105 042,787	153 423,430
Commission de dépôt	899,852	2 679,994	899,852	2 670,213	3 570,065
Autres Charges	22 062,857	59 894,797	17 093,207	42 269,281	59 890,602
Honoraires du commissaire aux comptes	3 726,184	10 553,768	4 041,979	10 766,310	14 279,968
Redevances CMF sur les OPCVM	13 546,637	35 777,930	7 502,217	19 615,533	28 650,057
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux compte	2 674,236	6 889,816	3 803,289	5 875,163	7 449,958
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications compte	2 096,588	6 281,982	1 531,578	5 668,923	8 904,011
Frais Bancaires	-73,616	84,133	2,973	4,757	9,033
Contribution Sociale de Solidarité	92,828	307,168	211,17	338,595	597,575
TOTAL	151 930,231	310 592,630	58 168,069	149 982,281	216 884,10

3.7. Notes sur le capital :

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2024 se détaillent ainsi :

Capital au 30/06/2024	
Montant	42 536 295,780
Nombre de titres	393 249,000
Nombre d'actionnaires	636
Souscriptions réalisées	
	9 504 491,225
Montant	9 822 121,796
Régularisation des sommes non distribuables	-317 630,571
Nombre de titres émis	90 806
Nombre d'actionnaires nouveaux	31
Rachats effectués	
	-4 285 659,249
Montant	-4 428 424,206
Régularisation des sommes non distribuables	142 764,957
Nombre de titres rachetés	-40 941
Nombre d'actionnaires sortants	-25
Capital au 30/09/2024	
	46 397 501,419
Montant	47 929 993,370
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	9 795,197
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur titres	14 570,355
Frais de négociation de titres	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	-417 636,643
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	-1 139 220,860
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	443 114
Nombre d'actionnaires	642

3.8. Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent aux résultats capitalisables de la période et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Résultats distribuables de la période	2 453 631,912	1 198 092,431	1 762 844,991
Régularisations de la période	297 063,328	256 942,482	502 584,599
Sommes distribuables de la période	2 750 695,240	1 455 034,913	2 265 429,590
Sommes distribuables des exercices antérieurs	5 705 069,135	1 662 414,410	768 686,268
Sommes capitalisables (*)	8 455 764,375	3 117 449,323	3 034 115,858

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société BTK SICAV est confiée à la BTK Conseil Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,8% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société BTK SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société BTK SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société BTK SICAV.

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de la BTK SICAV. Les frais pris en charge au titre du troisième trimestre 2024 sont de 3 726,184 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur BTK SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par BTK SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024
RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2024

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de **FINACORP Obligataire SICAV** arrêtés au **30 Septembre 2024** qui font apparaître un actif net de **4 080 764 DT** et une valeur liquidative égale à **139,033 DT** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **30 Septembre 2024** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de **FINACORP Obligataire SICAV** ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **30 Septembre 2024**.

Paragraphe post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.3 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société **FINACORP Obligataire SICAV** pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Vérifications spécifiques

- Les emplois en liquidités et en quasi-liquidité représentent 21,91% de l'actif total au 30 septembre 2024 (22,01% de l'actif net), dépassant ainsi le maximum de 20% autorisé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 (tel que modifié par le décret n°2002-1727 du 29 juillet 2002 et le décret n°2006-1248 du 02 mai 2006).
- Les emplois en valeurs mobilières sous formes d'obligations émises par la Banque de l'Habitat (BH Bank) représentent 10,43% de l'actif total au 30 septembre 2024 (10,48% de l'actif net), dépassant ainsi le maximum de 10% autorisé par l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

Tunis, le 31 octobre 2024

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 30.09.2024	Au 30.09.2023	Au 31.12.2023
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	<u>3 201 393</u>	<u>3 582 917</u>	<u>3 902 972</u>
a- Actions et valeurs assimilées		0	240 352	97 476
b- Obligations		1 192 778	1 506 970	1 432 060
c- Emprunts d'état		2 008 615	1 835 595	2 373 436
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	<u>898 002</u>	<u>1 228 614</u>	<u>1 125 493</u>
a- Placements monétaires		0	0	0
b- Disponibilités		898 002	1 228 614	1 125 493
Créances d'exploitations		0	0	0
Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIFS		<u>4 099 395</u>	<u>4 811 531</u>	<u>5 028 465</u>
<u>PASSIFS</u>				
		<u>18 631</u>	<u>25 881</u>	<u>24 555</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	14 176	20 927	16 836
Autres créditeurs divers	PA2	4 455	4 954	7 719
ACTIF NET		<u>4 080 764</u>	<u>4 785 650</u>	<u>5 003 910</u>
Capital	CP1	<u>2 939 152</u>	<u>3 658 546</u>	<u>3 769 411</u>
Sommes capitalisables		<u>1 141 612</u>	<u>1 127 104</u>	<u>1 234 499</u>
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		969 852	931 103	958 794
b- Résultat capitalisable de l'exercice		167 197	185 245	256 692
c- Régul du résultat capitalisable de l'exercice		4 563	10 756	19 013
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		<u>4 099 395</u>	<u>4 811 531</u>	<u>5 028 465</u>

**ETAT DE
RESULTAT**

LIBELLE	NOT E	Du 01.07.202 4 au 30.09.202 4	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Du 01.07.20 23 au 30.09.20 23	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023
Revenus du portefeuille-titres	PR1	58 355	183 173	60 527	183 901	246 019
a- Dividendes		0	0	0	0	0
b- Revenus des obligations (*)		19 877	62 552	25 222	79 092	103 369
c- Revenus des B.T.A (*)		38 478	120 621	35 305	104 809	142 650
Revenus des placements monétaires	PR2	12 827	23 724	20 022	40 040	63 061
<u>Total des revenus des placements</u>		71 182	206 897	80 549	223 942	309 080
Charges de gestion des placements	CH 1	-7 531	-21 806	-8 339	-24 162	-32 862
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		63 651	185 090	72 210	199 779	276 218
Autres produits		0	0	0	0	0
		0	0			
Autres charges	CH 2	-6 043	-17 894	-4 931	-14 534	-19 526
RESULTAT D'EXPLOITATION		57 608	167 197	67 278	185 245	256 692
Régularisation du résultat d'exploitation		14 320	4 563	15 609	10 756	19 013
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		71 928	171 760	82 887	196 001	275 705
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-14 320	-4 563	-15 609	-10 756	-19 013
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		0	-28	277	-3 434	-3 686
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		0	-19 587	0	8 734	10 969
Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DEL'EXERCICE		57 608	147 582	67 555	190 545	263 975

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.07.2024 au 30.09.2024	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Du 01.07.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>57 609</u>	<u>167 197</u>	<u>67 555</u>	<u>190 545</u>	<u>263 975</u>
a- Résultat d'exploitation	57 608	167 197	67 278	185 245	256 692
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0	0	277	-3 434	-3 686
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0	0	0	8 734	10 969
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>498 566</u>	<u>-1 070 728</u>	<u>480 855</u>	<u>-671 172</u>	<u>-526 342</u>
a- Souscriptions	<u>1 006 765</u>	<u>1 979 643</u>	<u>695 515</u>	<u>3 163 218</u>	<u>4 507 534</u>
- Capital	729 900	1 447 000	532 100	2 462 300	3 470 000
- Régularisation des sommes non distribuables	1 004	2 939	4 421	18 935	27 912
- Régularisation des sommes capitalisables	275 861	529 703	158 994	681 983	1 009 622
b- Rachats	<u>-508 199</u>	<u>-3 050 371</u>	<u>-214 660</u>	<u>-3 834 390</u>	<u>-5 033 876</u>
- Capital	-366 300	-2 247 900	-164 300	-3 002 200	-3 902 000
- Régularisation des sommes non distribuables	-503	-12 687	-1 366	-22 405	-30 400
- Régularisation des sommes capitalisables	-141 395	-789 784	-48 995	-809 785	-1 101 476
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>556 175</u>	<u>-903 531</u>	<u>548 410</u>	<u>-480 627</u>	<u>-262 367</u>
<u>ACTIF NET</u>					
a- Début de période	3 524 589	5.003.910	4 237 240	5 266 277	5 266 277
b- Fin de période	4 080 764	4 080 764	4 785 650	4 785 650	5 003 910
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a- Début de période	25 715	37.360	32 603	41 680	41 680
b- Fin de période	29 351	29 351	36 281	36 281	37 360
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>139,033</u>	<u>139,033</u>	<u>131,905</u>	<u>131,905</u>	<u>133,937</u>
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	<u>5,72%</u>	<u>5,06%</u>	<u>5,99%</u>	<u>5,89%</u>	<u>6,05%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30 Septembre 2024

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination : FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV) ;

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie : Obligataire ;

Type de l'OPCVM : OPCVM de capitalisation ;

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres ;

Législation applicable : Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social : Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis ;

Capital initial : 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune ;

Agrément du CMF : Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006 ;

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2024** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2024**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2024** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **30 Septembre 2024**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 » ;

La société FINACORP Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2024** de FINACORP Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **30 Septembre 2024** à **3 602 513 DT** et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30.09.2024	% de l'Actif	% de l'Actif Net
	Obligations		1 137 360	1 192 777	29,10%	29,23%
TN0003400330	AB 2008	3 000	60 000	61 224	1,49%	1,50%
TN0003400348	AB SUB 2020-03	2 000	80 000	83 732	2,04%	2,05%
TNOPIDORGAE6	BH SUB 2021-02	4 000	400 000	427 688	10,43%	10,48%
TN0001300607	BTE 2010	3 500	105 000	105 188	2,57%	2,58%
TN0004201471	CIL 2020-1	1 500	30 000	30 815	0,75%	0,76%
TN0007310568	HL 2020-03	1 000	40 000	42 215	1,03%	1,03%
TN0002601045	STB 2010/1	3 000	19 860	20 303	0,50%	0,50%
TNWQSOMZ65V8	STB SUB 2021-1	3 000	180 000	188 352	4,59%	4,62%
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021 SUB	2 000	120 000	128 714	3,14%	3,15%
TN0002102150	TLF 2021-1	1 000	40 000	41 437	1,01%	1,02%
TN0003900248	UIB 2009/1	2 500	62 500	63 109	1,54%	1,55%
	Emprunt d'Etat		1 953 900	2 008 615	49,00%	49,22%
TN0008000838	EMP NA 21 8.8 28-06-2021 CAT B	4 000	400 000	407 098	9,93%	9,98%
TN5XXZZ454U2	EMP NA 22 9.1 18-03-2022 CAT	539	53 900	56 018	1,37%	1,37%
TNOJN6PVVH38	EMP NA 22 T3 TMM+2.2	5 000	500 000	501 673	12,24%	12,29%
TNF00WIRG8H7	EMP NA 22 TMM+2.2 CAT	5 000	500 000	511 714	12,48%	12,54%
TNBII1MJCEF3	EMP NAT 2023 T4 CB TF	5 000	500 000	532 112	12,98%	13,04%
	Titres OPCVM		0	0	0,00%	0,00%
	Placement		400 000	401 121	9,78%	9,83%
	PLC ATB CT 17-09-2024 9.13%		400 000	401 121	9,78%	9,83%
	Total		3 491 260	3 602 513	87,88%	88,28%

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 30.09.2024	Solde au 30.09.2023	Solde au 31.12.2023
Placements monétaires	0	0	0
Certificats de dépôts	0	0	0
Intérêts courus sur certificats de dépôt	0	0	0
Disponibilités	898 002	1 228 614	1 125 493
Compte à terme	400 000	0	0
Intérêts courus sur compte à terme	1 121	4 715	0
Avoirs en banque	612 202	1 223 899	5 561
Sommes à l'encaissement	0	0	1 436 341
Sommes à régler	-120 661	0	-318 422
Intérêts sur Dépôt à vue	5 340	0	2 013
Total	898 002	1 228 614	1 125 493

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 30.09.2024	Solde au 30.09.2023	Solde au 31.12.2023
PA1 : Opérateurs Créditeurs			
Frais du gestionnaire	6 139	6 943	7 303
Frais du dépositaire	8 037	13 984	9 532
Total	14 176	20 927	16 836
PA2 : Autres créditeurs Divers			
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	3 744	3 739	5 000
Autres Créditeurs (CMF)	373	411	439
Charges budgétisées à payer	338	554	2 280
Etat, retenue à la source	0	250	0
Total	4 455	4 954	7 719

CP1 : Note sur le capital

NOTE SUR LES MOUVEMENTS DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Capital au 31.12.2023	Montant
* Montant en nominal	3 736 000
* Nombre de Titres	37 360
* Nombre d'actionnaires	85
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	1 447 000
* Nombre de titres émis	14 470
Rachats effectués	
* Montant en nominal	2 247 900
* Nombre de titres rachetés	22 479
Capital au 30.09.2024	
* Montant en nominal	2 935 100
* Nombre de Titres	29 351
* Nombre d'actionnaires	87

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2023	3 769 411	3 769 411
Souscriptions de la période	1 447 000	1 447 000
Rachats de la Période	-2 247 900	-2 247 900
Autres Mouvements	-29 359	1 112 253
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	-24	-24
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	-19 587	-19 587
Régularisation Sommes non distribuables	-9 748	-9 748
Frais de négociation	0	0
Sommes capitalisables	0	1 141 612
Montant Fin de période au 30.09.2024	2 939 152	4 080 764

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.07.2024 au 30.09.2024	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Du 01.07.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023
Revenus Des Obligations					
Intérêts	19 877	62 552	25 222	79 092	103 369
Revenus Des BTA					
Intérêts	38 478	120 621	35 305	104 809	142 650
Total	58 355	183 173	60 527	183 901	246 019

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.07.2024 au 30.09.2024	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Du 01.07.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023
Intérêts sur certificats de dépôt	6 041	9 245	12 854	17 873	35 638
Intérêts sur comptes de dépôt	6 787	14 479	7 168	22 168	27 423
Total	12 827	23 724	20 022	40 040	63 061

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.07.2024 au 30.09.2024	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Du 01.07.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023
CH1 : Charges de gestion des placements					
Rémunération du gestionnaire	6 035	17 352	6 839	19 712	26 912
Rémunération du dépositaire	1 496	4 455	1 500	4 450	5 950
Total	7 531	21 806	8 339	24 162	32 862
CH2 : Autres Charges					
Rémunération du CAC	1 257	3 743	1 260	3 740	5 000
Redevance CMF	1 014	2 916	1 149	3 313	4 523
Charges diverses	1	5	1	2	3
Charges budgétisées (Résultat)	3 770	11 229	2 521	7 479	10 000
Total	6 043	17 894	4 931	14 534	19 526

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACORP Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACORP ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACORP » au **30 Septembre 2024** s'élève à 17.352 DT (TTC).

5- 3 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACORP Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **30 Septembre 2024** s'élève à 4.455 DT (TTC).

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société des Produits Pharmaceutique « SO PRO PHA »

Siège social : Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida

La Société des Produits Pharmaceutique « SO PRO PHA » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Anis YAICHE.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023 (EXPRIMÉ EN DINARS)

ACTIFS

	2023	Exercice précédent 2 022
ACTIFS NON COURANTS		
ACTIFS IMMOBILISÉS		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	180 898,992	172 091,554
AMORTISSEMENTS	-153 649,749	-130 837,435
	<u>27 249,243</u>	<u>41 254,119</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 099 631,150	9 062 147,496
AMORTISSEMENTS	-6 311 301,267	-6 003 149,800
	<u>3 788 329,883</u>	<u>3 058 997,696</u>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	37 294,540	37 294,540
PROVISIONS	-5 000,000	
	<u>32 294,540</u>	<u>37 294,540</u>
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISÉS	<u>3 847 873,666</u>	<u>3 137 546,355</u>
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	0,000	0,000
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u>3 847 873,666</u>	<u>3 137 546,355</u>

ACTIFS COURANTS

STOCKS	33 222 711,748	34 069 462,260
PROVISIONS	-665 175,765	
	<u>32 557 535,983</u>	<u>34 069 462,260</u>
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	33 655 303,473	32 237 216,215
PROVISIONS	-1 279 065,446	-725 097,180
	<u>32 376 238,027</u>	<u>31 512 119,035</u>
AUTRES ACTIFS COURANTS	1 073 628,181	882 808,746
PROVISIONS	-14 270,731	0,000
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS		
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS	63 817,604	19 193,206
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u>66 056 949,064</u>	<u>66 483 583,247</u>
TOTAL DES ACTIFS	<u>69 904 822,730</u>	<u>69 621 129,602</u>

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023 (EXPRIMÉ EN DINARS)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	2023	Exercice précédent 2 022
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL SOCIAL	7 920 000,000	7 920 000,000
RÉSERVES	2 380 054,192	1 958 517,930
AUTRES CAPITAUX PROPRES (SUBVENTIONS NETTES)		0,000
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (AVANT RÉSULTAT DE L'EXERCICE)	10 300 054,192	9 878 517,930
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	410 023,564	2 005 536,262
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (AVANT AFFECTATION)	10 710 077,756	11 884 054,192
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
EMPRUNTS	452 647,556	236 263,543
AUTRES PASSIFS FINANCIERS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,000	
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	452 647,556	236 263,543
PASSIFS COURANTS		
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	47 781 645,111	47 262 287,131
AUTRES PASSIFS COURANTS	1 907 041,808	1 612 747,592
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	9 053 410,499	8 625 777,144
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	58 742 097,418	57 500 811,867
TOTAL DES PASSIFS	59 194 744,974	57 737 075,410
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	69 904 822,730	69 621 129,602

31 DECEMBRE 2023

ETAT DE RESULTAT (exprimé en dinars)
MODÈLE DE RÉFÉRENCE

	2 023	Exercice précédent 2 022
REVENUS	201 288 531,220	186 729 703,092
COÛT DES VENTES	-185 429 357,018	-171 299 820,520
MARGE BRUTE	15 859 174,202	15 429 882,572
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		
FRAIS DE DISTRIBUTION	-9 445 453,540	-8 223 223,901
FRAIS D'ADMINISTRATION	-2 234 472,275	-2 082 091,589
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-742 214,406	-552 760,441
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 437 033,981	4 571 806,641
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	-2 683 039,839	-2 005 125,731
PRODUITS DES PLACEMENTS	12 000,000	8 000,000
AUTRES GAINS ORDINAIRES	297 617,104	-387,255
AUTRES PERTES ORDINAIRES	-180 357,963	-106 754,966
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES AVANT IMPÔT	883 253,283	2 467 538,689
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-473 229,719	-462 002,427
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (APRÈS IMPÔT)	410 023,564	2 005 536,262
ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE	410 023,564	2 005 536,262
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	410 023,564	2 005 536,262

31 DECEMBRE 2023

ETAT DE RESULTAT (EXPRIMÉ EN DINARS)

MODÈLE AUTORISÉ

	2 023	2 022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
REVENUS	201 288 531,220	186 729 703,092
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	201 288 531,220	186 729 703,092
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMÉES	184 409 271,165	170 992 194,970
CHARGES DU PERSONNEL	7 569 440,723	6 867 524,534
DOT. AUX AMORT. ET AUX PROV.	2 154 407,950	1 019 278,506
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3 890 547,389	3 461 389,283
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	198 023 667,227	182 340 387,293
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 264 863,993	4 389 315,799
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	-2 683 039,839	-2 005 125,731
PRODUITS DE PLACEMENTS	12 000,000	8 000,000
AUTRES PERTES ORDINAIRES	-180 357,963	-107 142,221
AUTRES GAINS ORDINAIRES	469 787,092	182 490,842
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES AVANT IMPÔT	883 253,283	2 467 538,689
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	-407 325,073	-385 002,000
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLID	-65 904,646	-77 000,427
RESULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (APRÈS IMPÔTS)	410 023,564	2 005 536,262
ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES (GAINS/PERTES)		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	410 023,564	2 005 536,262

31 DECEMBRE 2023

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (EXPRIMÉ EN DINARS)

	2023	Exercice précédent 2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Résultat net	410 023,564	2 005 536,262
AJUSTEMENT POUR		
♦ AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 154 407,950	1 019 278,506
♦ VARIATION DES:		
- STOCKS	846 750,512	-8 605 293,262
- CRÉANCES	-1 418 087,258	-6 555 985,521
- AUTRES ACTIFS	-190 819,435	-254 833,852
- FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	767 066,837	7 379 396,005
♦ PLUS OU MOINS VALUES DE CESSION	-295 648,108	387,255
♦ AMORTISSEMENTS SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
♦ REPRISES SUR PROVISIONS	-32 000,000	-15 741,200
♦ TRANSFERT DE CHARGES		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2 241 694,062	-5 027 255,807
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
DÉCAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	-1 615 922,391	-846 204,593
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	312 250,000	
DÉCAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
RÉGULARISATION AMORTISSEMENTS ANTÉRIEURS		
ENCAISSEMENTS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-1 303 672,391	-846 204,593
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	-429 188,825	-672 001,989
DETTES À PLUS D'UN AN		
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	-1 584 000,000	
AUGMENTATION DE CAPITAL		
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS	692 158,197	409 245,491
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-1 321 030,628	-262 756,498
Incidences de la correction d'erreur fondamentale dans les états financiers antérieurs		
Variation de trésorerie	-383 008,957	-6 136 216,898
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-8 606 583,938	-2 470 367,040
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	-8 989 592,895	-8 606 583,938

SA SOPROPHA
AVENUE MAJIDA BOULILA
SFAX EL JADIDA 3027

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

01

Les états financiers de la Société des Produits Pharmaceutique "SOPROPHA", arrêtés au 31 décembre 2023 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes. Ils sont audités par Monsieur Anis YAICHE, commissaire aux comptes, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

I- LES BASES DE MESURE UTILISEES

1) LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES:

Elles sont constituées par tous les biens corporels ayant un potentiel de ressources futures.

a) Les immobilisations appartenant à l'entreprise :

Elles figurent en comptabilité à leur coût d'acquisition augmenté, éventuellement, des frais se rapportant directement à l'acquisition ou à la mise en service.

Le montant amortissable de chaque bien est déterminé sous déduction de la valeur résiduelle à l'issue de sa période probable d'utilisation. Toutefois, cette valeur résiduelle, jugée insignifiante, est négligée dans le calcul des montants des amortissements.

Les durées probables d'utilisation des immobilisations les plus significatives sont les suivantes :

◆ constructions	40 ans
◆ construction sur sol d'autrui	20 ans
◆ Matériel de transport	5 ans
◆ Equipements de bureau	5 ans
◆ Matériel informatique	5 ans et 3 ans
◆ Divers AAI	10 ans

b) Les immobilisations possédées en vertu de contrats "de location financement" (leasing) :

Les immobilisations acquises, en vertu d'un contrat de location financement (Leasing), sont enregistrées en application de "la convention comptable de la prééminence du fond sur la forme", parmi les actifs de l'entreprise dans le compte d'immobilisation par nature correspondant à ces investissements. Le financement qui s'y attache figure parmi les emprunts de l'entreprise. Seuls les intérêts restant à courir sur ces emprunts figurent parmi les engagements hors bilan.

Les durées d'amortissements des immobilisations acquises en leasing sont cinq ans pour le matériel de transport financé.

2) LES STOCKS:

Ils sont évalués au dernier prix d'achat.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

02

II- INFORMATIONS AFFERENTES A DES ELEMENTS FIGURANTS DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS

1) Les immobilisations et amortissements :

	Au début de l'exercice	Acquisition de l'exercice	sortie de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
• Logiciels informatiques	172 091,554	8 807,438		180 898,992
Total	172 091,554	8 807,438	0,000	180 898,992
Amortissements	130 837,435	22 812,314		153 649,749
Valeurs nettes	41 254,119			27 249,243
Immobilisations corporelles				
• Terrains	288 942,712			288 942,712
• Constructions	1 371 229,537			1 371 229,537
• Constructions sur sol d'autrui	49 789,304			49 789,304
• Matériel industriel	4 628,195			4 628,195
• A.A matériel et outillage	8 873,577			8 873,577
• Matériel de transport	3 879 599,787	804 535,392	569 631,299	4 114 503,880
• Equipements de bureau	180 200,550	8 793,653		188 994,203
• Matériel informatique	963 458,374	114 310,579		1 077 768,953
• Divers A.A.I.	2 315 425,460	679 475,329		2 994 900,789
• Immobilisations en- cours	0,000			0,000
Total	9 062 147,496	1 607 114,953	569 631,299	10 099 631,150
Amortissements	6 003 149,800	861 180,874	553 029,407	6 311 301,267
Valeurs nettes	3 058 997,696			3 788 329,883

2) Détail des immobilisations financières :

	2023	Exercice précédent
Titres de participation	37 294,540	37 294,540
Provisions	-5 000,000	0,000
Total	32 294,540	37 294,540

3) Autres actifs non courants :

	Au début de l'exercice	Acquisition de l'exercice	sortie de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Charges à répartir				
• Charges à répartir	85 295,170		85 295,170	0,000
Total	85 295,170	0,000	85 295,170	0,000
Amortissements	85 295,170		85 295,170	0,000
Valeurs nettes	0,000			0,000

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

03

4) Détail de certains comptes d'Actifs :

a) Stocks				33 222 711,748
	Pharmaceutique	Para	Clinique	
• Siège	19 747 607,204	1 811 243,666	822 951,368	22 381 802,238
• Sousse	3 142 327,564	337 110,259	350 548,026	3 829 985,849
• Médénine	3 640 594,120	305 457,553	334,363	3 946 386,036
• Sidi bouzid	2 887 927,270	301 814,834		3 189 742,104
• Produits périmés et avariés				-125 204,479
b) Provisions				665 175,765
• Provisions sur marchandises				665 175,765
c) Clients et comptes rattachés				33 655 303,473
• Clients nets des avances				32 062 325,773
• Effets à recevoir				1 592 977,700
d) Provisions				1 279 065,446
• Clients				1 279 065,446
e) Autres actifs courants				1 073 628,181
• Personnel				718 624,743
• Etat impôts et taxes				274 225,406
• Débiteurs divers				73 181,348
• Comptes de régularisation - Actif				7 596,684
f) Provisions				14 270,731
• Personnel				14 270,731
g) Liquidités et équivalents de liquidités				63 817,604
• Régie d'avance et accreditifs				4 000,000
• Banques				53 074,241
• Caisses				6 743,363

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

04

5) Détail de certains comptes des capitaux propres et du passif

a) **Capital social :** 7 920 000 Dinars

Il est divisé en 1 584 000 actions de 5 dinars chacune.

b) **Réserves:**

	2023	Exercice précédent
• Réserve légale	660 663,460	560 386,647
• Résultats reportés	1 719 390,732	1 398 131,283
Total:	2 380 054,192	1 958 517,930

c) **Provisions pour risques:**

	2023	Exercice précédent
• Provisions pour risques	0,000	0,000
Total:	0,000	0,000

d) **Emprunts:**

	Total 2023	A moins d'un an	A plus d'un an	Exercice précédent
Bancaires	0,000		0,000	
Leasing	842 976,678	390 329,122	452 647,556	236 263,543
TOTAL :	842 976,678	390 329,122	452 647,556	236 263,543

e) Fournisseurs et comptes rattachés		47 781 645,111
• Fournisseurs	6 983 329,565	
• Effets à payer	40 798 315,546	
• Comptes de régularisation - Passif	0,000	
f) Autres passifs courants		1 907 041,808
• Etat impôts et taxes	473 424,871	
• Crédoiteurs divers	794 222,330	
• Comptes courants actionnaires	220 876,200	
• Comptes courants administrateurs	21 000,000	
• Comptes de régularisation - Passif	7 189,285	
• Emprunts à moins d'un an	390 329,122	
g) Concours bancaires et autres passifs financiers		9 053 410,499
• Banques	9 053 410,499	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

05

6) Détail des dotations aux comptes d'amortissements :

Immobilisations incorporelles		22 812,314
• Logiciels informatiques	22 812,314	
Immobilisations corporelles		861 180,874
• Constructions	34 280,738	
• Constructions sur sol d'autrui	2 489,465	
• Matériel de transport	530 759,866	
• Equipements de bureau	14 374,180	
• Matériel informatique	96 683,821	
• Divers agencements, aménagements et installations	182 592,804	
Autres actifs non courants		0,000
• Charges à répartir	0,000	
Totaux :		883 993,188

7) Détail des provisions :

	Provisions au 01/01/2023	Dotation de l'exercice		Annulation 2023 Antérieurement		Provisions au 31/12/2023
		Déductible	Non déductible	Déductible	Non déductible	
Pour risques						0,000
Sur clients	725 097,180		585 968,266	32 000,000		1 279 065,446
Sur effets						0,000
Sur autres actifs			19 270,731			19 270,731
Sur stocks			665 175,765			665 175,765
Sur titres						0,000
	725 097,180	0,000	1 270 414,762	32 000,000	0,000	1 963 511,942
			1 270 414,762	32 000,000		

8) Détail de Certains comptes de produits et informations rattachées :

a) Revenus :

	Exonérée	A 7%	A 19%	2023	Exercice précédent
				• Siège	81 632 189,381
• Sousse	43 061 165,282	2 177,477	2 525 534,614	45 588 877,373	41 046 377,691
• Medenine	37 716 596,294	243,776	1 985 783,326	39 702 623,396	35 141 682,596
• Sidi bouzid	26 369 474,779	1 542,880	1 695 420,392	28 066 438,051	27 270 021,932
	188 779 425,736	22 694,659	12 486 410,825	201 288 531,220	186 729 703,092
			Total:		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

06

b) Produits des placements :

	2023	Exercice précédent
• Dividendes	12 000,000	8 000,000
Total:	12 000,000	8 000,000

c) Taxes collectées et non comprises dans le montant des produits :

	2023	Exercice précédent
• TVA à 19%	2 372 417,062	2 468 652,166
• TVA à 7%	1 588,626	9 523,706
• TVA à 7% sur produits financiers	26 139,660	35 197,059
Total:	2 400 145,348	2 513 372,931

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

07

III- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

a) Détermination de la base d'imposition

		Bénéfice	Perte
RESULTAT AVANT IMPOTS: (410 023,564+407 325,073+65 904,646)		883 253,283	
REINTEGRATIONS		1 325 568,246	
○ Provisions ne répondant pas aux conditions légales de déductibilité	1 270 414,762		
- dépassant 50% de la valeur du stock P.F			
- sur clients	585 968,266		
- sur stocks	665 175,765		
- pour risques	0,000		
- sur autres actifs	19 270,731		
○ Provisions répondant aux conditions légales de déductibilité dans certaines limites	0,000		
- sur stocks	0,000		
- sur clients	0,000		
○ Autres charges non déductibles	55 153,484		
- dons excédentaires			
- pénalités			
- pertes exceptionnelles	55 153,484		
- charges sur véhicule > 9ch			
DEDUCTIONS			12 000,000
○ Annulation provisions ne répondant pas aux conditions légales de déductibilité	0,000		
- sur autres actifs courants	0,000		
- sur clients	0,000		
○ Dividendes	12 000,000		
Sous total :		2 208 821,529	12 000,000
RESULTAT THEORIQUE SERVANT DE BASE POUR LE CALCUL DES PROVISIONS DEDUCTIBLES		2 196 821,529	
Nature de la provision déductible constituée	Montant de la provision	Provision déduite	Excédent à reporter
Au cours de l'exercice			
- sur stocks	0,000		0,000
- sur clients	0,000		0,000
S / total	0,000	0,000	0,000
Total (inférieur ou égal à 50% de	2 196 821,529 soit	0,000	0,000
Totaux :		2 208 821,529	12 000,000
BENEFICE FISCAL DE L'EXERCICE		2 196 821,529	
DEDUCTIONS FISCALES			
BENEFICE IMPOSABLE		2 196 821,529	
BENEFICE IMPOSABLE ARRONDI AU DINARS INFÉRIEUR		2 196 821,000	
IMPOTS SUR LES SOCIÉTÉS		473 229,719	
	I/S 15%	C.S.S. (3%)	Total
- Impôts sur bénéfice 15%	329 523,150	65 904,646	395 427,796
	0,2% CA TTC	CSS 3%	Total
- Minimum impôts	407 325,073	65 904,646	473 229,719

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

08

b) Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif susceptible d'affecter l'activité ou la situation financière de l'entreprise n'est intervenu entre la date de clôture et le 21 juin 2024 (date d'élaboration des états financiers).

c) Les éventualités

Les éventualités de la société sont résumés dans le tableau ci-après:

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'engagements	Fournis par				Valeur total
	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	
1 - ENGAGEMENTS DONNES AUX TIERS					
a) Garanties personnelles					
• Cautionnement					
• Aval					
• Autres garanties					
b) Garanties réelles					
• Hypothèques	13 000 000				13 000 000
• Nantissement					
c) Effets escomptés et non échus	12 188 000				12 188 000
d) Créances à l'exportation mobilisées					0
Total	25 188 000				25 188 000
2 - ENGAGEMENTS RECUS PAR L'ENTREPRISE					
a) Garanties personnelles					
• Cautionnement					
• Aval					
• Autres garanties					
b) Garanties réelles					
• Hypothèques					0
• Nantissement					
c) Effets escomptés et non échus	12 188 000				12 188 000
d) Créances à l'exportation mobilisées					0
Total	12 188 000				12 188 000
3 - ENGAGEMENTS RECIPROQUES					
• Emprunt obtenu et non encore encaissé					0
• Intérêts sur emprunts en-cours					0
• Intérêts sur leasing en-cours	58 473				58 473
• Crédit documentaire					
• Commande d'immobilisation					
• Commande de longue durée					
• Leasing mobilier en-cours					
Total	58 473				58 473
DETTES GARANTIES PAR DES SURETES					
Postes concernés	Biens donnés en garantie		Montant garanti		
	Nature	Valeur comptable			
° Emprunt obligataire					
° Emprunt d'investissement					
° Emprunt courant de gestion					
° Autres (.....)					
Total		0	0		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

09

LISTE DES COMPTES DE CHARGES PAR NATURE	EXERCICE 2023															
	MONTANT EXERCICE PRECEDENT 2022	VENTILATION														
		TOTAL	Coût des ventes		Frais de distribution		Frais d'administration		Autres charges d'exploitation		Charges financières nettes		Gains ou pertes ordinaires		Impôt sur les bénéfices	
		%		%		%		%		%		%		%		
Stocks au 01/01 Siège	16 762 871,216		22 559 577,695	100	22 559 577,695											
Stocks au 01/01 Sousse	2 872 581,073		3 443 427,172	100	3 443 427,172											
Stocks au 01/01 Medenine	2 941 308,714		3 655 614,180	100	3 655 614,180											
Stocks au 01/01 Sidi bouzid	2 887 407,995		4 410 843,213	100	4 410 843,213											
Achats marchandises Siège	80 341 623,675		78 853 603,636	100	78 853 603,636											
Achats marchandises Sousse	38 800 241,533		42 796 493,253	100	42 796 493,253											
Achats marchandises Medenine	33 566 770,740		37 332 171,038	100	37 332 171,038											
Achats marchandises Sidi bouzid	26 888 852,284		24 705 457,205	100	24 705 457,205											
Stocks au 31/12 Siège	-22 559 577,695		-22 381 802,238	100	-22 381 802,238											
Stocks au 31/12 Sousse	-3 443 427,172		-3 829 985,849	100	-3 829 985,849											
Stocks au 31/12 Medenine	-3 655 614,180		-3 946 386,036	100	-3 946 386,036											
Stocks au 31/12 Sidi bouzid	-4 410 843,213		-3 189 742,104	100	-3 189 742,104											
Stocks au 31/12 avariés et périmés				100												
Achats fournitures	251 941,775		223 536,255			100			223 536,255							
Eau électricité Siège	90 346,785		109 207,593			80			87 366,074	20						
Eau électricité Succursales	136 369,789		128 777,711			80			103 022,169	20						
Loyers Siège	12 907,960		13 553,358			80			10 842,686	20						
Loyers Succursales	202 475,662		212 599,438			80			170 079,550	20						
Entretien et réparation Siège	354 661,148		413 836,582			80			331 069,266	20						
Entretien et réparation Succursales	235 608,914		254 243,488			80			203 394,790	20						
Honoraires	95 683,575		112 128,486			80			89 702,789	20						
Assurances Siège	80 802,032		124 375,298			80			99 500,238	20						
Assurances Succursales	40 668,545		10 420,960			80			8 336,768	20						
Cotisations et dons	8 810,000		18 969,255							100					18 969,255	
Dépenses de relations publiques	29 804,848		46 671,789	40	18 668,716	40			18 668,716	20						
A reporter	172 532 276,003		186 077 591,378		184 427 939,881		1 121 983,047		508 699,196						18 969,255	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

IV- TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION		EXERCICE 2023													
		MONTANT EXERCICE PRECEDENT 2022		VENTILATION											
LISTE DES COMPTES DE CHARGES PAR NATURE	TOTAL	Coût des ventes		Frais de distribution		Frais d'administration		Autres charges d'exploitation		Charges financières nettes		Gains ou pertes ordinaires		Impôt sur les bénéfices	
		%		%		%		%		%		%		%	
Report 1	172 532 276,003	186 077 591,378	184 427 939,881	1 121 983,047	508 699,196	18 969,255									
Transports sur achats Siège	82 873,984	95 874,171	95 874,171												
Transports sur achats Succursales	55 733,693	59 117,439	59 117,439												
Transports sur ventes Siège	422 581,829	516 849,526		100											
Transports sur ventes Succursales	437 172,343	491 282,389		100											
Voyages et déplacements	5 957,100	6 127,349	2 450,940	40	1 225,470										
Frais de télécommunication	97 756,574	118 109,074	35 432,722	30	47 243,630										
Services bancaires et assimilés	121 129,855	143 366,101	143 366,101	100											
Commissions sur frais moubaha	4 256,267			100											
Autres charges d'exploitation	85 847,296	118 160,848				118 160,848	100								
Jetons de présence	21 000,000	21 000,000				21 000,000	100								
Pertes ordinaires	106 754,966	178 388,967												178 388,967	100
Moins-values / immobilisations		1 968,996												1 968,996	100
Pertes sur stocks avariés				100											
Salaires Siège	3 407 747,538	3 774 203,599		80	3 019 362,879	754 840,720	20								
Salaires Sousse	894 256,876	942 908,504		80	754 326,803	188 581,701	20								
Salaires Medenine	766 170,794	856 282,768		80	685 026,214	171 256,554	20								
Salaires Sidi bouzid	724 020,092	812 303,346		80	649 842,677	162 460,669	20								
Charges connexes	75 483,697	88 372,678		80	70 698,142	17 674,536	20								
Charges sociales Siège	568 881,321	627 183,288		80	501 746,630	125 436,658	20								
Charges sociales Sousse	162 167,029	163 015,519		80	130 412,415	32 603,104	20								
Charges sociales Medenine	152 275,963	151 863,798		80	121 491,038	30 372,760	20								
Charges sociales Sidi bouzid	116 521,224	131 955,740		80	105 564,592	26 391,148	20								
A reporter	180 840 864,444	195 375 925,478	184 764 181,253		8 206 470,016	2 066 786,143		158 130,103				180 357,963			

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

11

LISTE DES COMPTES DE CHARGES PAR NATURE		EXERCICE 2023															
		MONTANT		VENTILATION													
		EXERCICE PRECEDENT 2022	TOTAL	Coût des ventes		Frais de distribution		Frais d'administration		Autres charges d'exploitation		Charges financières nettes		Gains ou pertes ordinaires		Impôt sur les bénéfices	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Report 2	180 840 864,444	195 375 925,478	184 764 181,253	80	8 206 470,016	2 066 786,143	158 130,103	180 357,963									
Autres charges sociales	21 351,483		17 081,186	20													
Intérêts des comptes courants agios/EF	743 659,078	1 144 085,122															
Intérêts des opérations financements PCT	47 521,869	179 127,514															
Intérêts bancaires (agios trimestrels)	1 054 346,547	1 214 738,772															
Intérêts des emprunts leasing	150 957,549	145 088,431															
Intérêts des emprunts	8 640,688																
Autres charges financières																	
Impôts et taxes Siège	301 067,857	347 415,821															
Impôts et taxes Succursales	285 931,452	304 924,458															
Contributions sociale de solidarité	77 000,427	65 904,646															
Dotations aux amortissements	776 630,921	883 993,188															
Dotations aux résorptiond charges rep	42 647,585																
Dotations aux provisions clients	200 000,000	585 968,266															
Dotations aux provisions stocks		665 175,765															
Dotations aux provisions risques																	
Dotations aux provisions TP																	
Dotations aux provisions autres actifs																	
Gains ordinaires	-95 564,284	5 000,000															
Plus-value sur cession immob ^o	387,255	14 270,731															
Autres produits ordinaires	-54 331,880	-15 490,074															
Transfert de charges	-16 853,478	-297 617,104															
Reprises sur provision stocks		-66 914,012															
Reprises sur provision clients	-15 741,200	-32 000,000															
Impôt sur les sociétés	385 002,000	407 325,073															
TOTAL	184 732 166,830	200 890 507,656	185 429 357,018		9 445 453,540	2 234 472,275	742 214,406	-117 259,141	2 683 039,839	473 229,719	2 683 039,839	-117 259,141	407 325,073	473 229,719	100	407 325,073	100

V - SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	
	2022		2022	2023	2022
Revenus et autres produits d'exploitation	201 288 531	Coût d'achats des marchandises vendues	184 409 271	16 879 260	15 737 508
Total	201 288 531	Autres charges externes	2 980 778	Marge commerciale	13 898 482
Marge commerciale	16 879 260	Impôts et taxes	652 340	Valeur ajoutée brute	12 922 726
Valeur ajoutée brute		Charges du personnel	7 569 441		
		Total	8 221 781		
Excédent brut d'exploitation	5 676 701	Charges financières	2 683 040	Excédent brut d'exploitation	5 676 701
Autres produits ordinaires	12 000	Amortissements	883 993		
Produits financiers		Provisions ordinaires	1 270 415		
Reprise sur provision	32 000	Impôts sur le résultat ordinaire	473 230		
Total	5 720 701	Total	5 310 678	Résultat des activités ordinaires	2 005 536
Résultat des activités ordinaires	410 024				
Gains extraordinaires		Eléments extraordinaires		410 024	2 005 536
Total	410 024			Résultat net de l'exercice	2 005 536

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Mesdames et messieurs les actionnaires,

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SO.PRO.PHA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de 69.904.822,730 dinars ainsi qu'un résultat bénéficiaire de 410.023,564 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au Conseil d'administration de la société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ÉTATS FINANCIERS

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

EFFICACITÉ DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

CONFORMITÉ DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIÈRES À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous avons conclu que le journal général des opérations prévu par l'article 5 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, ne mentionne que le solde du nombre d'action par actionnaire.

Fait à Sfax le 24 juin 2024.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
ANIS YAICHE**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 200 DU
CODE DES SOCIETES COMMERCIALES
EXERCICE 2023**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes, au titre de l'exercice 2023, nous vous informons que votre conseil d'administration nous a informés des conventions suivantes, rentrant dans le cadre de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

Conventions réglementées :

➤ Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

1.- AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

L'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2023 a fixé le montant des jetons de présence du conseil d'administration à 21.000 dinars au titre de l'exercice 2022.

Les autres opérations auditées par nos soins, faites entre la SO.PRO.PHA et ses administrateurs directement ou indirectement, ont le caractère de conventions libres relatives aux opérations courantes conclues à des conditions normales.

2.- RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL :

Conformément à la décision de votre conseil d'administration du 23 mai 2023, les éléments de rémunération et avantages servis en 2023 à Monsieur Lassad ZGHAL, directeur général, s'établissent comme suit :

- Un salaire fixe, servi en 14 mensualités et demi avec une majoration annuelle de 5%, pour un total net servi en 2023 de 109.673,000 dinars ;

- Une prime d'intéressement annuelle nette servie en 2023 de 55.000 dinars (décision du conseil d'administration du 13 avril 2023) ;
- Prise en charge par la société de ses cotisations sociales avec mise à sa disposition d'une voiture de fonction à usage mixte et d'un téléphone portable avec prise en charge par la société des frais y afférents.

Fait à Sfax le 24 juin 2024.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
ANIS YAICHE



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn

Tunis, le 25 octobre 2024

**A MESSIEURS LES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
GESTIONNAIRE « UNITED GULF
FINANCIAL SERVICES – NORTH
AFRICA - UGFS »**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

**Messieurs les Membres du Conseil d'Administration du Gestionnaire UNITED GULF
FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA - UGFS,**

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** » qui comprennent le bilan au **31 décembre 2023**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **10.155.979 DT** et une valeur liquidative égale à **5 235,040 DT** par part.

Ces comptes ont été arrêtés par le gestionnaire sur la base des éléments disponibles à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II** » au **31 décembre 2023**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de

placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- L'absence d'une situation auditée des sociétés en portefeuille ou d'autres critères objectifs tels que mentionnés dans le prospectus d'émission du Fonds, ne nous permet pas de nous prononcer sur les éventuelles moins-values latentes sur ces titres pouvant affecter la valeur liquidative.
- Selon la décision du Conseil du Marché Financier N°07-2023 du 07 février 2023, il a été décidé de permettre à la société UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA - UGFS de prendre les mesures nécessaires en vue de la liquidation du « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II** ».

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la

préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II** » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II** » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** ».

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments

probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Skander MILADI

Partner

FMBZ KPMG TUNISIE



BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
ACTIFS			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	10 409 125	14 567 815
a- Actions et valeurs assimilées		6 819 310	9 907 000
b- Obligations		2 750 000	3 806 000
c- Autres Valeurs		839 815	854 815
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	406 024	1 074 255
a- Placements monétaires		406 024	25 601
b- Disponibilités		0	1 048 655
Créances d'exploitation	AC3	79 619	159 238
TOTAL ACTIFS		10 894 768	15 801 309
PASSIFS		738 790	1 089 708
Opérateurs créditeurs	PA1	738 790	1 089 693
Autres créditeurs divers	PA2	0	15
ACTIF NET		10 155 979	14 711 600
Capital	CP1	12 605 310	16 748 000
Sommes distribuables		-2 449 331	-2 036 400
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-2 036 400	-1 766 923
b- Résultat distribuable de la période		-412 932	-269 477
c- Régul. Résultat distribuable de la période		0	0
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		10 894 768	15 801 309

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du 01.01.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
Revenus du portefeuille-titres	PR1	0	222 975
a- Dividendes		0	159 238
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	63 737
c- Revenus des autres valeurs		0	0
Revenus des placements monétaires		9 455	0
Revenus des placements monétaires		9 455	0
Total des revenus des placements		9 455	222 975
Charges de gestion des placements	CH 1	-336 073	-479 021
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		-326 619	-256 046
Autres produits		0	0
Autres charges	CH 2	-86 313	-13 431
RESULTAT D'EXPLOITATION		-412 932	-269 477
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-412 932	-269 477
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-4 142 690	-3 085 000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	0
Frais de négociation de titres		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-4 555 622	-3 354 477

VARIATION DE L'ACTIF NET			
LIBELLE		Du 01.01.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<u>-4 555 622</u>	<u>-3 354 477</u>
a- Résultat d'exploitation		-412 932	-269 477
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-4 142 690	-3 085 000
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	0
d- Frais de négociation de titres		0	0
<u>Distributions de dividendes</u>		<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>		<u>0</u>	<u>0</u>
<u>a- Souscriptions</u>		<u>0</u>	<u>0</u>
- Capital		0	0
- Régularisation des sommes non distribuables		0	0
- Régularisation des sommes distribuables		0	0
<u>b- Rachats</u>		<u>0</u>	<u>0</u>
- Capital		0	0
- Régularisation des sommes non distribuables		0	0
- Régularisation des sommes distribuables		0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET		-4 555 622	-3 354 477
<u>ACTIF NET</u>			
a- Début de période		14 711 600	18 066 077
b- Fin de période		10 155 979	14 711 600
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>			
a- Début de période		1 940	1 940
b- Fin de période		1 940	1 940
VALEUR LIQUIDATIVE		5 235,040	7 583,299
TAUX DE RENDEMENT ANNUEL		-30,97%	-18,57%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« **FCPR Tunisian Development Fund II** » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « United Gulf Financial Services-North Africa » et d'El Baraka Bank Tunisia et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 14 Février 2013.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des sociétés établies en Tunisie et non cotées à la bourse des valeurs mobilières à l'exception de celles exerçant dans le secteur immobilier relatif à l'habitat.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres.

Le fonds peut également accorder des avances en compte courant associés dans la limite de 15% dans les sociétés dans lesquelles le Fonds détient au moins 5% du capital.

Le montant du fonds est de D : 20.000.000 réparti en 2.000 parts de D : 10.000 chacune.

Il a été souscrit et clôturé à hauteur de 19.596.000 DT libérés totalement.

Sa durée de vie est de 8 ans, prorogable de deux périodes d'un an.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20%.

Le Fonds Commun de Placement à Risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** » est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est El Baraka Bank Tunisia. Le gestionnaire étant UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA - UGFS.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2023**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et OPCVM sont évalués, en date du **31.12.2023**, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les OPCVM. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur conformément aux normes internationales définies par l'EVCA (European Venture Capital Association). La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et est calculée selon différentes approches arrêtées par le comité stratégique du fonds.

Les principales méthodes de référence sont les suivantes :

- la méthode d'évaluation du prix d'un investissement récent,
- la méthode des multiples de résultats,
- la méthode de l'actif net,
- la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou des résultats de la société,
- la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou des résultats de l'investissement,
- la méthode des références sectorielles,
- etc.

3.3- Evaluation des obligations et valeurs similaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale, au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2023 à **10.409.125 DT** et se détaille comme suit :

Portefeuille	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 Décembre 2023	Valeur au 31 Décembre 2022	Variation	%		Méthode d'évaluation
						Actif		
Actions Non Cotées		12 095 000	6 819 310	9 907 000	-3 087 690	61,72%		
AGRILAND	221 000	2 210 000	4 444 310	7 072 000	-2 627 690	11,28%		Valeur transactionnelle
KAN PHARMA	200 000	2 000 000	0	400 000	-400 000	10,21%		Valeur d'acquisition avec décote de 100%
Lazer TECH Dental Industry SA	20 000	500 000	0	0	0	2,55%		Valeur d'acquisition avec décote de 100%
SHAMS TECHNOLOGY	60 000	600 000	150 000	300 000	-150 000	3,06%		Valeur d'acquisition avec décote de 75%
SOMODIA	15 000	1 500 000	375 000	375 000	0	7,65%		Valeur d'acquisition avec décote de 75%
SOHEF	24 500	2 450 000	0	0	0	12,50%		Valeur d'acquisition avec décote de 100%
FRIGOMEN	40 000	400 000	0	0	0	2,04%		Valeur d'acquisition avec décote de 100%
IDZ	85 000	850 000	850 000	850 000	0	4,34%		Valeur d'acquisition
BEST FRUITS	6 850	685 000	1 000 000	685 000	315 000	3,50%		Valeur transactionnelle
SANIFOOD	9 000	900 000	0	225 000	-225 000	4,59%		Valeur d'acquisition avec décote de 100%
Obligations Convertibles en actions		4 350 000	2 750 000	3 790 000	-1 040 000	22,20%		
OCA FRIGOMEN	80 000	800 000	400 000	640 000	-240 000	4,08%		Valeur initiale avec décote de 50%
OCA SHAMS TECHNOLOGY	120 000	1 200 000	600 000	960 000	-360 000	6,12%		Valeur initiale avec décote de 50%
OCA IDZ	155 000	1 550 000	1 550 000	1 550 000	0	7,91%		Coût amorti
OCA SANIFOOD	8 000	800 000	200 000	640 000	-440 000	4,08%		Valeur initiale avec décote de 75%
Autres Valeurs		954 815	339 815	854 815	-15 000	4,87%		
CCA KAN PHARMA		39 815	39 815	39 815	0	0,20%		Coût amorti
CCA LASER TECH DENTAL INDUSTRY SA		100 000	0	0	0	0,51%		Valeur initiale avec décote de 100%
CCA BEST FRUITS		815 000	800 000	815 000	-15 000	4,16%		Prix transactionnelle
Titres Participatifs				16 000	-16 000			
Partie variable 2015			0	16 000	-16 000			
Total		17 399 815	10 409 125	14 567 815	-4 158 690	88,79%		

AC 2 : Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités s'élèvent au 31.12.2023 à 406.024 DT, ils se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Placements monétaires		
Compte SAVING	2 474	25 601
MOUDHRBA BL ECH 17-02-2024 TAUX 9%	403 551	
Sous-Total 1	406 024	25 601
Disponibilités		
Avoirs en banques	0	655
Sommes à l'encaissement	0	1 048 000
Sous-Total 2	0	1 048 655
Total (1+2)	406 024	1 074 255

AC 3 : Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2023 à 79.619 DT, elles se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Intérêts à recevoir sur OCA / CCA	59 757	59 757
Provision sur intérêts antérieurs impayés sur OCA (Bilan)	-59 757	-59 757
Dividendes à recevoir	79 619	159 238
Total	79 619	159 238

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2023 à 738.790 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Rémunération du gestionnaire à payer	359 590	1 077 693
Avance Cession Best Fruits	340 000	0
Rémunération du dépositaire à payer	23 801	0
Frais comité choraïque	12 000	12 000
Retenue à la source	3 399	0
Total	738 790	1 089 693

PA2 : Autres créiteurs divers

Cette rubrique s'éleve au 31.12.2023 présente un solde Nul et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Charges administratives à payer (comité CHARIAA)	0	0
Etat, retenues à la source	0	15
Total	0	15

CP1 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01^{er} janvier 2023 au 31 Décembre 2023 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2023	
Montant en Nominal	19 400 000
Nombre de parts	1 940
Nombre de porteurs de parts	5
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant en Nominal	0
Nombre de parts	0
Nombre de porteurs de parts	0
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant en Nominal	0
Nombre de parts	0
Nombre de porteurs de parts	0
Capital au 31.12.2023	
Montant en Nominal	19 400 000
Nombre de parts	1 940
Nombre de porteurs de parts	5

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 01.01.2023	16 748 000	16 748 000
Souscriptions de la période	0	0
Rachats de la Période	0	0
Autres Mouvements	-4 142 690	-6 592 021
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-4 142 690	-4 142 690
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0	0
Sommes distribuables de l'exercice en cours		-412 932
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-2 036 400
Montant Fin de période au 31.12.2023	12 605 310	10 155 979

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

PR1 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période allant du 01.01.2023 au 31.12.2023 à 9.455 DT, se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
a- Dividendes	0	159 238
Sous-Total 1	0	159 238
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Intérêts sur OCA / CCA	0	0
Sous-Total 2	0	0
c- Revenus des autres valeurs		
Revenus des titres participatifs ZITOUNA	0	63 737
Revenus de placements monétaires	9 455	0
Sous-Total 3	9 455	63 737
Total (1+2+3)	9 455	222 975

CH1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2023 au 31.12.2023 à 336.073 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
Rémunération du gestionnaire	312 272	455 221
Rémunération du dépositaire	23 801	23 801
Total	336 073	479 021

CH2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2023 au 31.12.2023 à 86.313 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
Impôts et Taxes	320	120
Frais administratifs (comité CHARIAA)	6 000	13 000
Services bancaires	374	311
Perte sur abandon de créances	79 619	0
Total	86 313	13 431

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par part

	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Revenus des placements	4,874	114,936	84,536	-11,254
Charges de gestion des placements	-173,234	-246,918	-292,543	-281,986
Revenus nets des placements	-168,360	-131,983	-208,007	-293,240
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-44,491	-6,923	-34,653	-12,009
Résultat d'exploitation	-212,851	-138,906	242,660	-305,248
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	-212,851	-138,906	242,660	-305,248
Variation des (+) ou (-) valeurs potentielles	-2 135,407	-1 590,206	461,804	-612,340
(+) ou (-) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation	0,000	0,000	0,000	0,000
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	-2 135,407	-1 590,206	461,804	-612,340
Résultat net de l'exercice	-2 348,259	-1 729,112	219,144	-917,589
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-2 135,407	-1 729,112	461,804	-612,340
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	-2 135,407	-1 729,112	461,804	-612,340
Valeur liquidative	5 235,040	7 583,299	9 312,411	9 093,267
Ratios de gestion des placements				
Charges/actif net moyen	2,70%	2,92%	3,14%	3,45%
Autres charges/actif net moyen	0,69%	0,08%	0,37%	0,15%
Résultats distribuables de l'ex./actif net moyen	-3,32%	-1,64%	-2,61%	-3,73%

5-2 Rémunération du gestionnaire

La gestion de **FCPR Tunisian Development Fund II** est confiée à UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA - UGFS.

UGFS est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds **FCPR Tunisian Development Fund II**.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération variable détaillée comme suit :

- Frais de gestion de 2,50% HT sur les montants souscrits, libérés et investis et 1,5% HT sur les montants souscrits, libérés et non investis calculés sur l'actif net, et ;
- Commission de performance : 20% de la différence entre le taux de rendement annuel (TRI) réalisé et le taux annuel capitalisé de 10%.

5-3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la EL BARAKA BANK TUNISIA. En rémunération de ses services, le Dépositaire perçoit une commission annuelle égale à 0.1% HT du montant de l'actif net du Fonds évalué au 31/12 de chaque année sans que cette rémunération ne soit inférieure à 20.000 DT HT par an.

5-4 Frais du comité de conformité (Chariaa Board)

La fonction de ce comité est de conseiller et d'assister le gestionnaire afin que les contrats et les produits soient en conformité avec les principes de la Chariaa. En rémunération de ses services, ce comité perçoit une rémunération qui ne peut être supérieure à 15.000 DT par an.